

Eschert

Autor(en): **Schnegg, Marguerite**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **19 (1948)**

Heft 8

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-825439>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

le Doubs et où se trouve la statue de saint Népomucène, les touristes remarquent que les maisons le long du fleuve sont appuyées les unes aux autres et formaient autrefois un mur d'enceinte.

Les restaurants aux enseignes de fer forgé sont très accueillants. Les voyageurs peuvent y faire bonne chère et déguster la savoureuse truite du Doubs. On y sert la truite au bleu et à la meunière. Le dimanche, alors que les usines ne travaillent pas, c'est dans les restaurants qu'on travaille pour servir le mieux possible les promeneurs et sauvegarder une bonne vieille réputation. Bien souvent, les touristes ne trouvent pas de chambres dans les hôtels, car elles sont toutes déjà occupées et ils ne peuvent pas faire de longs séjours dans notre ville. Pendant la guerre, on y faisait bonne chère malgré les restrictions et les touristes étaient toujours très nombreux.

De Saint-Ursanne, le touriste peut faire de nombreuses excursions. Des routes le conduisent dans toutes les directions sur les montagnes environnantes. Il peut aussi se promener le long du Doubs, ou se livrer aux plaisirs de la pêche, car le Doubs est une rivière poissonneuse.

Saint-Ursanne est une petite ville connue d'un grand nombre de touristes, et ceux qui l'ont déjà visitée en ont gardé un bon souvenir.

ECOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE
DE SAINT-URSANNE

ESCHERT

Voici mon village, sur la colline...

Il s'élève à deux kilomètres environ de la cité industrielle de Moutier, à l'entrée ouest du Cornet, au flanc nord du Graiterry. Le voyageur, venant du chef-lieu prévôtois, y monte en une demi-heure par la route cantonale Moutier-Soleure et le chemin communal qui gravit « La Rive ». Blotti dans le feuillage de ses vergers, Eschert sourit en l'accueillant. Ses vieilles maisons basses comprennent généralement deux parties : le rural et l'habitation. On entre chez le villageois par un devant'huit rustique. A la belle saison, le promeneur longe de beaux finages, des pâturages tranquilles et des sous-bois toujours frais. Graiterry, les Rochers de Granges, le Weissenstein et Raimeux offrent aux touristes des excursions variées.

Voilà mon village, sur la colline...

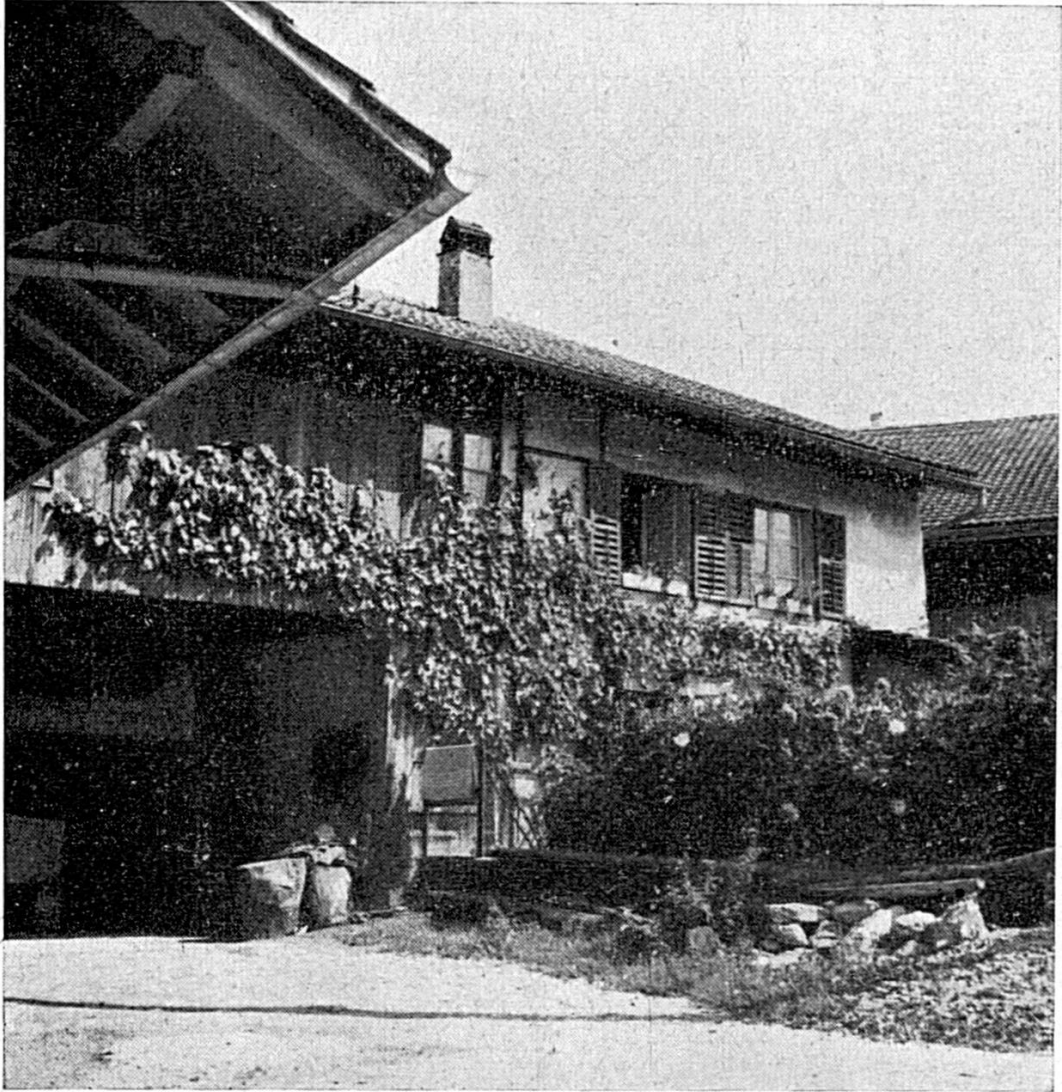
La terre occupe la majorité des habitants. Le sol est dur, ingrate la moisson ; le paysan peut redire avec le poète :

La besogne des champs est rude et solitaire.

De la blancheur de l'aube à l'obscur lueur

Du soir tombant, il faut se battre avec la terre

Et laisser sur chaque herbe un peu de sa sueur.



Cliché Adij 281

A Eschert

Photo Enard

Les terres cultivables représentent environ le quart du territoire communal. Elles ne sont pas très fertiles, comparées à celles du Val Terbi, de la vallée de Delémont et de l'Ajoie. Mon village a toutefois fourni un gros effort depuis la guerre ; les agriculteurs ont augmenté la culture des pommes de terre, des céréales panifiables et fourragères ; conscients de leur devoir et malgré le manque de main-d'œuvre, ils participent activement à la lutte pour l'approvisionnement du pays.

La production laitière réjouissante constitue une part très importante des ressources paysannes.

Mon village possède plus de 200 ha. de forêts et environ 190 ha. de pâturages. Le volume des bois sur pied atteint 45.400 m³. Avant la guerre les bûcherons communaux abattaient 5 à 600 m³ par an ; pendant la guerre les coupes sont montées jusqu'à 1200 m³ annuellement ; aujourd'hui elles ont retrouvé le rythme d'avant-guerre. En outre, la commune a effectué des livraisons obligatoires (réserves de guerre) à raison de 1000 stères par année. Les années de guerre ont été favorables pour les ventes de bois ; une petite commune comme la nôtre en a vendu pour des sommes variant entre 20.000 et 55.000 francs. Il s'agit de bois de feu, de bois de papier et de bois de construction. En dehors des besoins locaux et régionaux, Berne, Lucerne, Zurich, Grellingue, Soleure, Gerlafingen, Olten et Bâle sont les principaux débouchés.

Nos vergers constituent un rendement intéressant ; cerises, pommes, poires et prunes trouvent des amateurs réguliers dans les environs, mais surtout à Moutier.

« Quant le bâtiment va, tout va. »

Ce dicton populaire se vérifie dans notre région. La pénurie de logements est un grave problème causant des soucis aux autorités. Il existe dans notre village une entreprise de bâtiments qui bénéficie de travaux continus et pressants. Datant de 1927, occupant régulièrement une vingtaine d'ouvriers, maçons robustes, charpentiers habiles, menuisiers précis, manœuvres expérimentés, elle s'occupe de constructions diverses, de transformations pratiques et de réparations soignées. La spécialité est la construction de chalets, et l'on peut en voir au village, à Moutier, à Court, à Courgenay, à Longeau et au Raimeux. Si toute la région lui procure du travail, elle fait vivre des familles et d'autres entreprises artisanales.

Trois petits ateliers mécaniques donnent un aspect industriel à mon village.

Le premier, depuis 1920, fabrique des liens de sûreté et des mousquetons en fonte malléable ; il s'agit d'articles pour attacher le bétail ; on peut voir plus loin quelques illustrations de ce travail. La vente a lieu dans toute la Suisse, chez les grossistes, les selliers, les quincailliers et les agriculteurs.

Le deuxième, plus récent, fait le décolletage d'horlogerie. On

sait que, dans cette branche, les commandes et le travail ont atteint un rythme exceptionnel. Les machines ronronnent donc sans arrêt. Pour le moment, deux personnes suffisent à charger, régler et surveiller les neuf décolleteuses.

Enfin, le troisième porte le nom d'atelier électro-mécanique Willy Flückiger S. A. Il fut créé en 1958, deux ouvriers y travaillaient. Il en occupe 53 aujourd'hui. On y fabrique des moteurs et des appareils électriques. Cet atelier livre ses produits en Suisse allemande pour les deux tiers et en Suisse romande pour un tiers. Les commandes sont assurées pour six mois au minimum. Cette fabrication soignée garantit leur gagne-pain à bien des familles.

Humble village de quelque 550 habitants, de paysans aisés ou modestes, de bûcherons solitaires, d'artisans qualifiés, de simples ouvriers de fabrique, Eschert n'a pas la prétention de « jouer les grands rôles... », on pourrait demander : « Que peut-il sortir de bon de ce petit village ? », nous répondons ceci : une communauté de travail, d'aussi braves gens qu'ailleurs, des familles actives et... beaucoup d'enfants !

Voilà mon village, sur la colline...

Ses activités ont passé sous nos yeux comme un film rapide, ont chanté à nos oreilles comme une mélodie rustique et populaire.

Mon village où l'on vit, où l'on travaille, où l'on a des joies et des peines est un anneau de la société et de l'économie jurassienne. A sa place, il sert le pays.

MARGUERITE SCHNEGG ET SES CAMARADES

ORGANES DE L'ADIJ

Présid. : F. REUSSER, Moutier, tél. 9 40 07. ◯ Secrét. : R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 83

Caissier : H. FARRON, Delémont, tél. 2 14 37

Compte de chèques postaux de l'ADIJ : Delémont, IVa 2086

Administr. du bulletin : R. STEINER. Resp. de la rédaction : MM. REUSSER et STEINER

Publicité : Par l'administration du Bulletin — Editeur : Impr. du Démocrate S. A., Delémont

Abonnement annuel : Fr. 6.— Prix du numéro : Fr. 1.—

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source